

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**Délibération du conseil d'administration****du 26 JUIN 2024****n° 55****page 1/2****EXTRAIT :****Nombre de membres en exercice : 17****PRESENTS (9) :**

Mme Braud, Mme Phlipponneau, M. Baudry, M. Raynaud, M. Melquiond, Mme Bazin, M. Penin, Mme Lalaque, Mme Leclerc.

POUVOIRS (5) :

M. Abelin, mandant, a pour mandataire Mme Braud, Mme Manson, mandante, a pour mandataire M. Penin, M. Bardet, mandant, a pour mandataire M. Baudry, Mme Duffourc-Bazin, mandante, a pour mandataire Mme Lalaque, Mme Van Maercken, mandante, a pour mandataire Mme Leclerc.

EXCUSES (3) : Mme Princet, Mme Roussenque, M. Scaon.**RAPPORTEUR : Madame Françoise BRAUD****Secteur : MOYENS DE GESTION - FINANCES****OBJET : Budget 2024 : Décision Modificative pour le budget SSIAD (DM 1 - 2024)**

VU le Code des collectivités territoriales, notamment les articles L. 1612-1 à L. 1612-20, et les articles L. 2121-34, L.2312-1, L. 2313-1 et L.1411-3,

VU le Code de l'action sociale et des familles, notamment son article R 314-15,

VU l'instruction budgétaire et comptable M 22,

VU la délibération n° 31 du 27 mars 2024 relative au vote du Budget Primitif 2024,

CONSIDERANT le besoin de régulariser les comptes de la section de fonctionnement et d'investissement,

Le conseil d'administration, ayant délibéré, décide :

- de modifier le Budget Primitif 2024 pour le Budget SSIAD, selon le tableau ci-joint.

Les détails des modifications sont les suivants :

En fonctionnement, il est proposé :

En Dépenses

- de diminuer le compte 6163 « Primes d'assurances » pour un montant de 2 850,00 €
- d'augmenter le compte 68112 « Immobilisations corporelles » pour un montant de 2 850 €

Soit un montant total de : 0 €

En investissement, il est proposé :

En Dépenses

- d'augmenter le compte 2182 « Matériel de transport » pour un montant de 2 850,00 €

En Recettes

- d'augmenter le compte 28182 « Amortissement matériels de transport » pour un montant de 2 850,00 €

Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le 02/07/24

ID : 086-268600046-20240626-CS24XFINDL0055A-BF

SLO

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Délibération du conseil d'administration

du 26 JUIN 2024

n° 55

page 2/2

Fait à Châtellerault, le 26 juin 2024
La Vice-Présidente,

Vote : **Adoptée à l'unanimité**



Françoise BRAUD

Décision modificative 1 du 26 06 2024 Budget SSIAD				
Section de Fonctionnement			Pour information Budget voté 2024 *	DM
Dépenses			28 150,00	0,00
6163	G3	Primes d'assurances	10 150,00	-2 850,00
68112	G3	Immobilisations coporelles	18 000,00	2 850,00
Recettes			0,00	0,00
Section d'Investissement			Pour information Budget voté 2024 *	DM
Dépenses			19 749,96	2 850,00
2182	21	Matériel de transport	19 749,96	2 850,00
Recettes			0,00	2 850,00
28182	28	Amortissement matériel de transport		2 850,00

* Ne sont représentés ici que les articles du BP 2024 impactés par la décision modificative et non l'ensemble du budget.